

Djibouti

Par le SE d'Addis-Abeba

L'eau et l'assainissement à Djibouti : un secteur porteur pour les entreprises françaises

Djibouti est un pays aride avec de faibles ressources en eau potable fortement amoindries par des périodes de sécheresses successives depuis 2009. Depuis 1992 le pays a atteint le seuil de pénurie extrême en termes de disponibilité en eau (500 m³ /habitant/jour). La gestion des ressources en eau, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont des enjeux majeurs pour le pays qui concentre 75 % de sa population (1 M d'habitants) à Djibouti-ville. Ces priorités s'inscrivent dans la stratégie nationale Vision 2035 dont l'objectif est d'atteindre l'accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2035. Ainsi, de nombreux projets d'approvisionnement en eau potable et d'amélioration des infrastructures d'assainissement en zones rurales comme urbaines sont développés et soutenus majoritairement par les bailleurs de fonds. Le secteur reste très porteur pour les entreprises françaises qui se sont déjà positionnées sur des projets de construction d'infrastructures de grande envergure et d'assistance technique.

[Les ressources hydriques du pays sont presque inexistantes](#)

Avec des précipitations moyennes annuelles de 160 mm et une température moyenne annuelle de 30°C et qui peut atteindre les 43°C durant la saison sèche (avril-septembre), Djibouti est un pays très aride.

La disponibilité des ressources en eau par habitant a fortement diminué au cours des dernières décennies, passant de 1 673 m³/habitant/an en 1972 à 611 m³/habitant/an en 1987 pour atteindre 317 m³/habitant/an en 2017¹. Le pays a atteint depuis 1992 le seuil de pénurie extrême (estimé à moins de 500 m³/habitant/an).

Outre la carence en ressources hydriques liée à l'exploitation massive des nappes phréatiques (avec un fort taux de salinité), Djibouti possède un système de traitement des eaux usées limité voire inexistant,

aussi bien en zones rurales qu'en zones urbaines. Un des objectifs du programme *Vision 2035* du gouvernement djiboutien est de permettre l'accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2035. Les infrastructures existantes – 107 forages, 10 stations de pompage, 6 châteaux d'eau, 25 réservoirs de distribution ainsi que l'aqueduc transfrontalier avec l'Éthiopie restent insuffisantes face à une demande qui est amenée à croître. En effet depuis 2017, Djibouti peut importer de l'eau en provenance d'Éthiopie grâce à un aqueduc d'une capacité initialement estimée à 100 000 m³/jour. En raison d'une alimentation des forages et d'une alimentation électrique limitées, seuls 10 000 m³/jour sont effectivement importés.

À Djibouti-ville, les besoins actuels en eau potable sont estimés entre 60 000 et 100 000 m³/jour alors que le système d'alimentation ne livrerait que 50 000 m³ /jour en 2020. En 2030, 17 000 m³/jour supplémentaires seront nécessaires pour couvrir les besoins stricts minimaux.

[Les bailleurs de fonds soutiennent fortement ce secteur pour améliorer l'accès aux services d'assainissement et à l'eau courante](#)

L'accès à l'assainissement ne concernerait qu'entre 16 % à 25 % de la population qui serait directement ou indirectement reliée aux infrastructures d'assainissement, tandis que 90 % des djiboutiens disposent d'un accès à l'eau potable en 2017 contre 78,2 % en 1992. La couverture en eau potable des zones urbaines était en moyenne de 97,4 % en 2017 et 64 % en zones rurales². Néanmoins, Djibouti s'est engagé depuis plusieurs années dans des projets de construction et d'amélioration de ses infrastructures afin d'assurer son autonomie dans la production, l'approvisionnement en eau potable et dans le développement de son réseau

¹ Renewable internal freshwater resources per capita (cubic meters) : <https://data.worldbank.org/indicator/ER.H2O.INTR.PC?locations=DJ>

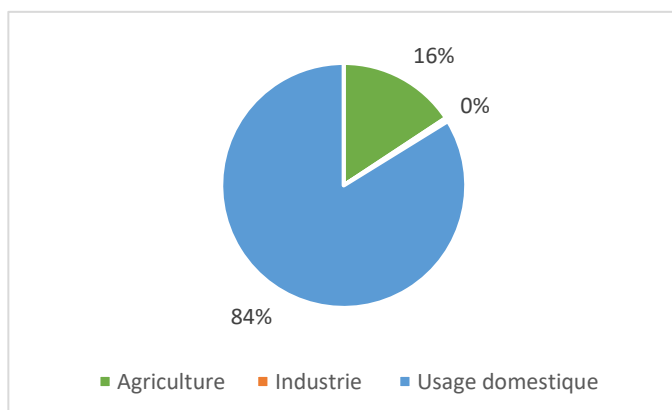
² Données extraites du site de la FAO : [AQUASTAT database \(fao.org\)](http://AQUASTAT.database(fao.org))

d'infrastructures d'assainissement. Les autorités djiboutiennes ont opté pour un financement intégral de ces projets à travers l'intervention des bailleurs de fonds. L'Union Européenne et l'AFD représentent les principaux acteurs sur ce secteur avec un total d'engagement de 140 MEUR depuis 10 ans dont 27 MEUR pour l'AFD. Les principaux projets (essentiellement à Djibouti-ville) de ces acteurs s'orientent vers la construction de stations d'épuration, l'extension des réseaux d'assainissement, la construction d'une usine de dessalement et l'appui technique à l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD) (PALB 1 et 2, PERRAD 1 et 2, PERPER 1, SHARE et PROSPERO). D'autres bailleurs sont présents dans une moindre mesure comme la Banque Africaine de Développement à travers un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones rurales et les centres secondaires (PAEPARC). Outre les bailleurs de fonds, certaines fondations telles que la *Bill & Melinda Gates Foundation* finance des études pour un projet d'assainissement, tandis que l'organisation régionale le Conseil de Coopération du Golfe intervient à travers des dons pour l'amélioration des réseaux de distributions en eau potable à Djibouti-ville.

[L'expertise française est déjà positionnée sur ce marché mais les perspectives de PPP ne sont pas à ce stade envisagées.](#)

Le secteur est particulièrement porteur pour l'offre française, qui se positionne tout particulièrement sur des contrats de service en matière de conception, supervision, d'élaboration de schéma directeur. Plusieurs bureaux d'études et de maitrises d'ouvrages ont été sélectionnés dans le cadre d'appel d'offres internationaux notamment pour le renforcement des capacités de l'ONEAD et de l'appui technique (au moins 7). L'offre française se retrouve également sur les marchés de construction (au moins 3 entreprises françaises se déjà sont positionnées) et des entreprises françaises dans le domaine de l'assainissement ont récemment manifesté un intérêt pour un appel d'offre d'une station d'épuration. Toutefois, à ce stade, l'intervention d'entreprises françaises dans le cadre de PPP ne semble pas être envisagée en raison de la position monopolistique de l'opérateur nationale l'ONEAD. Par ailleurs, la loi (votée par le Parlement en 2017) et le décret présidentiel (2018) ayant permis la nationalisation des actifs de DP World n'ont été ni abrogés ni amendés depuis lors.

Répartition de l'usage de la ressource en eau par secteur à Djibouti (Source : FAO, 2017)



Taux d'accès à l'eau potable à Djibouti (Source : FAO, 2017)

